

## RAPPORT de TOURNEE GARDERIE

- Effectuée le 6 février 2013
- Par Jean Luc Cunin garde pêche particulier AAPPMA Vallée de la Plaine et Agent de Développement bénévole Vosges
- Parcours effectué : lac de la Plaine à La Trouche, berge Meurthe et Moselle en suivant la piste cyclable.
- Sur la piste, au niveau de la roche de Cherpierre et face au lieu dit « la Fauvette ».
- Une décharge sauvage est très visible : elle est composée de déchets de cloison d'habitation : plâtre, briques, ferraille, laine de verre, polystyrène, bidon (huile en particulier) etc. ... Sur ce secteur des arbres ont été abattus et sont au sol.
- Cette décharge est située à quelques mètres (1 à 2) d'un bras de la Plaine.
- La quantité de matière est étalée sur 7 à 8 m<sup>2</sup>, sur une épaisseur de 70 cm par endroit.
- Outre une pollution visuelle, une pollution du fait des produits entreposés est à craindre (proximité de l'eau) et mérite un nettoyage rapide.
- Ci-joint quelques photos du site



Fait à Celles sur Plaine, le 10/2/2013

Jean Luc CUNIN